

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2016-2017

Aux membres du Conseil d'établissement

CONVOCATION à la dixième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : École internationale PRIMAIRE, salon du personnel

DATE : Lundi le 12 juin 2017

HEURE: De 19h09 à 22h00

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)

Tour de table - quorum

Julie Duchesne - directrice, ÉIM

Nathalie Bertrand - directrice adjointe ÉIMS

Julien Langlois – directeur adjoint par intérim ÉIMP

Danya Vidal - enseignante ÉIMP

Julie Langevin – enseignante ÉIMP

Robert Desalliers - technicien au SDG (**absent**)

Marie Claude Roy – responsable de l'engagement communautaire – ÉIMS (**absente**)

Luce Desranleau - bibliothécaire ÉIMS (**absente**)

Annie Girard – enseignante ÉIMS

Élie Dagenais- enseignant ÉIMS

Claudie Lévesque – présidente, déléguée au comité de parents CSDM et parent ÉIMP

Julie Brosseau - parent ÉIMP

Christine Morin- parent ÉIMP (**absente**)

Christophe Cambon - parent ÉIMP, substitut au comité de parents CSDM

Geneviève Janveau - parent ÉIMS

Isabelle Dumas – vice-présidente et parent ÉIMS

Benoit Frenette – parent ÉIMS

Charlotte Benoit - représentante des élèves ÉIMS (**absente**)

Miriana Pointel-Abeto - représentante des élèves ÉIMS

Man Hua Lei - secrétaire

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min)

Propose	M. Cambon
Appuie	M. Dagenais
A.U.	

3. Période réservée au public (10 min)

Un parent d'un élève de la première secondaire se présente à nouveau au CÉ au sujet de l'enseignement des mathématiques en première secondaire surtout et en général. Il dépose au CÉ un document qui résume la rencontre entre une dizaine de parents de la première secondaire et la direction. Il demande un suivi à ce sujet et dit que les parents n'ont pas reçu de suivi, entre autres, quant aux résultats de l'examen du mois de mai.

Il veut également savoir comment se déroulera la démarche du projet éducatif l'an prochain et exprime le souhait que la réussite en mathématiques et sciences fasse partie du prochain projet éducatif car il considère que le taux d'échec est inquiétant.

La direction spécifie que lors de l'examen du mois de mai, produit par la CSDM, les résultats des élèves de la première secondaire se situaient autour de 90%. La conseillère pédagogique a validé la correction de plusieurs échantillons d'examens. La correction s'est avérée adéquate. La direction mentionne qu'il n'y a pas d'inquiétudes quant à la réussite en 1^{ère} secondaire en mathématique. Elle ajoute que la démarche du projet éducatif commencera l'an prochain par l'analyse de la situation, qui implique l'ensemble de la communauté scolaire. Un membre du CÉ mentionne que la question des mathématiques a déjà été abordée plusieurs fois lors des séances du CÉ et qu'à la lumière des explications obtenues, on n'avait pas jugé la situation prioritaire ou inquiétante pour l'ensemble des élèves. Ce membre rappelle que pour que cet élément fasse partie d'un projet éducatif, il faut que la situation soit marquée et prioritaire pour un ensemble d'élèves. Par conséquent, on ne peut promettre que cet élément fera partie du projet éducatif qui se concentre autour du programme international. La présidente mentionne qu'elle fera un suivi sur la question des mathématiques lors des premières rencontres du CÉ à l'automne et demande à la direction de faire un suivi.

4. **Gardien du temps (2 min)**

Mme Brosseau se propose.

5. **Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du 25 avril et du 29 mai 2017 (5 min)**

Propose	Mme Langevin
Appuie	M. Frenette
A.U.	

6. **Suivis des procès-verbaux (10 min)**

25 avril : M. Langlois annonce que l'école a amassé plus de 6000\$ pour la levée de fonds pour UNICEF avec l'aide des enseignants, particulièrement de Mme Catherine Gouin et M. Alexis Forget. La Fiesta Latina, qui s'est tenue juste avant l'activité UNICEF, a attiré 250 personnes.

29 mai 2017 : M. Langlois fait un suivi de la fête de la fin d'année qui se déroulera le 16 juin à l'école. En ce qui concerne les fournitures scolaires, la directrice ajoute que l'école finalise les listes avec les ajustements demandés. La directrice mentionne que le sondage sur l'évaluation du projet éducatif doit être relancé car il n'y a pas eu suffisamment de réponses. La présidente effectue un suivi par rapport à la grille à remplir pour le profil de la direction et demande au CÉ si ce dernier a reçu la proposition de Mme Morin. La présidente fera le suivi avec Mme Morin afin qu'elle continue la rédaction du document et le déposer au CÉ de l'an prochain.

7. **Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt (2 min)**

Aucune.

DÉCISION

8. **Conseil étudiant (10 min)**

Le point du Conseil étudiant est déplacé car les membres élèves ont fait la demande de reconsidérer la décision prise au sujet du code vestimentaire, au mois d'avril (couleur des vêtements du bas à assortir au polo). Un seul membre élève est présent.

Avant d'aborder le code vestimentaire, les élèves mentionnent que la fête de fin d'année s'est bien déroulée. Malheureusement, à cause de la météo pluvieuse, la fête a eu lieu devant l'école. La directrice propose de déplacer la fête à un moment où on peut plus facilement prévoir la météo (éviter un lundi). Les membres du CÉ soulignent le travail remarquable des représentants des élèves. Un membre élève propose de ramener le point du conseil étudiant en haut de l'ordre du jour. L'autre membre élève souhaite avoir plus de représentation au CÉ et davantage de temps de parole. La directrice propose, suite aux commentaires des élèves, de rencontrer les élèves au début de l'année pour leur expliquer comment fonctionne le CÉ. Les élèves veulent savoir s'ils peuvent se faire remplacer en cas d'absence. La directrice clarifie que pour l'an prochain, les règles de régie interne devraient prévoir des substituts.

Code de vie – tenue vestimentaire au secondaire (15 min)

Avant que la présidente ne demande aux membres s'ils souhaitent reconsidérer leur décision quant à la couleur des vêtements du bas, la présidente résume les discussions menées au CÉ en mai. Elle annonce que le vote sera à mains levées et que le deux tiers est requis pour reconsidérer la décision. Advenant le cas où la décision serait reconsidérée, la direction devra retourner en consultation auprès des membres de l'équipe-école pour soumettre à nouveau une proposition au CÉ. Le membre élève présent prend la parole et demande si l'élève absente peut se joindre à la discussion du CÉ par vidéo conférence. Le vote à ce sujet est unanime. La présidente demande si l'élève présente peut voter pour celle absente, par procuration. Le vote est unanime. Le membre élève a donc droit à deux votes.

Par vidéo conférence, l'élève présente les arguments du Conseil des élèves pour reconsidérer la décision. Il parle de la confusion de la couleur, du port interdit de leggings (restreindre au noir pourrait signifier un plus grand port de leggings), de la question budgétaire (les parents sont obligés de dépenser beaucoup pour acheter des pantalons noirs). Un membre parent commente à l'effet que l'ouverture sur le bleu ne règlera pas la tendance des élèves à trouver des façons de contourner le code de vie (un bleu délavé peut s'apparenter au blanc). Cependant, il est d'accord à l'effet que le changement peut entraîner des coûts pour les parents. Un membre du CÉ propose à l'école de faire un compromis et d'imposer seulement le noir aux élèves de la première secondaire l'année prochaine pour éviter que les autres élèves aient à acheter des pantalons noirs. D'autres membres expliquent pourquoi l'argument sur le coût ne tient pas car il est facile de se procurer à coût modique un pantalon noir. À l'adolescence, les jeunes changent à tous les ans de grandeur de vêtements.

La direction mentionne que l'adoption des pantalons noirs a pour but de simplifier la gestion du code de vie. La directrice adjointe du secondaire explique que le port du pantalon noir faciliterait la sécurité dans l'école, car les intrus sont plus facilement identifiables en un coup d'oeil. La présidente clôt la discussion et précise que si le CÉ dit oui, le vote d'avril sera annulé et la direction devra consulter l'équipe-école. La direction adjointe précise que l'agenda pour l'an prochain est déjà parti à l'impression.

Un membre demande le vote. Résultats : 7 oui et 4 non. La décision du mois d'avril ne sera pas reconsidérée et est maintenue.

Avant le départ de l'élève, la présidente du CÉ effectue la remise de quelques cartes-cadeaux pour remercier les membres de leur implication.

9. Activités éducatives, culturelles ou sportives (10 min)

- 9.1 ÉIM primaire (date changée fête au parc)
- 9.2 Service de garde (changement pédagogique)
La journée pédagogique a été déplacée au 22 juin en raison d'un examen du Ministère. Cependant, il était prévu de rester à l'école. Par conséquent, ceci n'a pas d'effets sur la programmation des activités.
- 9.3 ÉIM secondaire (activités au calendrier 17-18)
La direction annonce que la journée verte de juin est retirée du calendrier l'an prochain. Depuis quatre ans, l'école n'atteint pas le seuil d'inscriptions minimal requis. La directrice explique qu'il y a beaucoup d'activités au même moment, ce qui peut expliquer le désintérêt. L'élève mentionne aussi que certaines activités étaient coûteuses et d'autres moins intéressantes pour les plus vieux.

Propose	Mme Vidal
Appuie	Mme Brosseau
A.U.	

10. Levées de fonds - Aucune demande

- 10.1 ÉIM primaire
- 10.2 ÉIM secondaire

11. Approbation de l'utilisation des locaux - Aucune demande

- 11.1 ÉIM-Primaire
- 11.2 ÉIM-Secondaire

12. Utilisation de la mesure Soutien aux initiatives des établissements 16-17 (10 minutes)

- 12.1 ÉIM-Primaire
Initialement, le budget était de 9000\$. Au primaire, cet argent était réservé pour l'embauche d'un technicien informatique pour installer les chariots IPAD et les nouveaux appareils PC pour les élèves. Finalement, le montant a été bonifié. L'école a payé la journée de psycho-éducatrice et le matériel didactique, du matériel informatique, du matériel d'éducation physique. Permet de dégager de l'argent dans le budget régulier et de régler certains problèmes dans les classes. L'école a aussi décidé de transformer le local d'informatique en classe d'anglais et en classe d'espagnol (elles vont alterner). La présidente demande à la directrice ce qui se passe aux pupitres. La directrice répond que les pupitres sont récupérés par la CSDM. La directrice informe aussi le CÉ qu'il y a une résolution qu'il faut transmettre.
L'an prochain, il y a 6000 pour le primaire et 11 000 pour le secondaire.

- 12.2 ÉIM-Secondaire
La directrice explique qu'au début mars, l'école a reçu de l'argent grâce à la mesure ministérielle. L'école est passée de 19 000 à 43 000\$. La balise dit que le montant sert à améliorer la condition de vie et les matériaux de l'école. L'école a donné une partie de l'argent pour couvrir le salaire du TES et de l'éducatrice spécialisée. L'argent rajoute à l'école une marge de manœuvre et a répondu à la demande des enseignants d'acheter des matériaux scolaires et d'équiper les classes.

Résolution

Le conseil d'établissement de l'École internationale de Montréal confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire de Montréal, dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de **43 735\$ au secondaire** et **24 426\$ au primaire** ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire;
- favoriser l'éveil à la lecture;
- offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles;
- accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

Propose	Mme Dumas
Appuie	Mme Langevin
A.U.	

13. Budget Proforma (prévisionnel 2017-2018) (40 min)

La direction de l'école explique tout d'abord l'ajout de ressources en soutien aux élèves, grâce à une augmentation des postes octroyés par la CSDM et aussi en raison de nouvelles mesures ministérielles. Ainsi, au primaire, le poste en psychoéducation passera d'une journée à trois jours, l'orthopédagogie d'une journée à deux jours, une journée d'orthophonie sera ajoutée de même qu'une journée en éducation spécialisée pour le préscolaire. Au secondaire, un poste de deux jours en psychoéducation a été créé. Cet ajout de ressources sera bénéfique pour les élèves. L'ajout de budget pour l'embauche de ressources a été annoncé très tardivement et des décisions rapides ont été prises, à la lumière des demandes répétées par les enseignants.

Il est précisé que seulement quelques allocations supplémentaires figurent dans le document. La confirmation des autres allocations sera effectuée à l'automne.

13.1 ÉIM-Primaire

Le document *Préparation budgétaire (exercice financier 17-18) – Rapport adopté par le Conseil d'établissement* est déposé. Chacune des rubriques est expliquée dans le détail. Il est précisé que pour le Service de garde, les chiffres ne sont que des prévisions. Le portrait final est réajusté en cours d'année selon les revenus. L'an dernier, en raison de problèmes techniques, les chiffres réels du service de garde n'ont été connus qu'en janvier. La direction a ajouté que la CSDM octroie seulement un soir d'aide-concierge alors qu'il a été prouvé que pour un entretien minimal, deux soirs étaient requis. La demande d'augmentation de ressources est répétée année après année sans réponse positive.

La présidente demande si le budget pour les activités parascolaires se retrouve dans le document. La direction répond que les montants n'y figurent pas car l'école recueille à l'automne l'argent des parents et effectue le paiement à la compagnie qui offre le service, du même montant. Le service de garde ne fait aucun profit. Il est à noter que le technicien du service de garde effectue les dépôts et les reçus d'impôts pour activités parascolaires afin de faciliter la vie des parents.

Des membres du conseil mentionnent que l'outil de présentation utilisé cette année est beaucoup plus clair et compréhensible. Aussi, les ajouts de budget pour l'embauche de ressources aux élèves semblent répondre au besoin. Les membres proposent pour une première fois depuis plusieurs années l'adoption du budget Proforma 2017-2018. La présidente propose d'acheminer à la CSDM une lettre à ce sujet, d'ici les prochains mois.

Propose	Madame Vidal
Appuie	Madame Janveau
A.U.	

13.2 ÉIM-Secondaire

Le document *Préparation budgétaire (exercice financier 17-18) – Rapport adopté par le Conseil d'établissement* est déposé. Chacune des rubriques est expliquée dans le détail. Au fonds 1, il est précisé que c'est l'enveloppe salariale locale qui représente la plus grande dépense (salaires du surveillant d'élèves, de la technicienne de laboratoire, du technicien en informatique, de la bibliothécaire, de la technicienne en loisirs, de la responsable de l'engagement communautaire et une partie du salaire de la conseillère pédagogique).

Pour les mêmes raisons qu'énoncées précédemment, les membres sont favorables à l'adoption du budget Proforma 2017-2018.

Propose le budget	Mme Dumas
Appuie le budget	Mme Langevin
Adopté à l'unanimité	

14. Assemblée générale de parents (bilan, postes en élection et animation) (10 min)

La formule de l'an dernier serait reconduite. La présence d'une animatrice externe est appréciée et pertinente. La présidente rédigera le rapport et le fera parvenir à tous les membres. Il sera bonifié au besoin afin de tenir compte des commentaires formulés par les membres.

Propose	M. Frenette
Appuie	M. Dagenais
A.U.	

15. Entrée progressive à la maternelle (5 min)

La même formule que l'an passé est reconduite. Celle-ci respecte les consignes de la CSDM à l'effet de prévoir une entrée progressive sur trois jours.

Propose	Monsieur Cambon
Appuie	Madame Brosseau
A.U.	

16. Plan de lutte pour contrer l'intimidation (15 min)

16.1 ÉIM-Primaire :

Le document d'évaluation est déposé séance tenante. Selon l'évaluation de l'équipe-école, la surveillance est plus active dans la cour d'école. Ainsi les élèves ont un sentiment de sécurité accru. Le service de garde a tenu des conseils de coopération (mesure de prévention et de résolutions de conflits). Il est souhaité par l'équipe-école que la Cyberintimidation soit abordée dès la 5^{ième} et 6^{ième} année. Le document d'évaluation du plan de lutte sera déposé sur le site WEB.

16.2 ÉIM-Secondaire :

Le document est déposé séance tenante pour ensuite être archivé le site WEB de l'école. Le sentiment de sécurité devra être mesuré à l'aide d'outils formels.

Propose	Madame Brosseau
Appuie	Madame Langevin
A.U.	

CONSULTATION/ DISCUSSION

17. Évaluation du projet éducatif – état de la situation (5 min)

Le CÉ souligne le travail de collaboration exceptionnel réalisé par Madame Janveau, qui a permis de réajuster le questionnaire pour sonder les parents, afin de le rendre plus accessible. Un premier envoi du sondage a été effectué. Un rappel suivra pour les parents de l'école primaire car peu de réponses ont été reçues jusqu'à présent. La synthèse des commentaires et l'analyse seront déposés au CÉ par Madame Salamé, conseillère pédagogique au secondaire, en début d'année prochaine.

INFORMATION

18. Comité de quartier et comité de parents (5 min)

Le CÉ adresse ses remerciements à Monsieur Cambon, pour son assiduité et son excellent travail. Mme Dumas, membre ayant rédigé le mémoire à propos de l'utilisation des terrains de l'ancien site du Children's, effectue un retour sur le dossier. Elle mentionne que l'office de consultation a retenu que la proposition d'y construire une école primaire était d'une grande importance et qu'elle devrait être prise en considération par le promoteur. À suivre l'an prochain...

19. Fondation et OPP (5 min)

Aucun point à mentionner.

20. Vie de l'école (5 min)

- Au secondaire, le poste vacant en mathématique en deuxième secondaire a été choisi par un enseignant d'expérience. Un nouvel enseignant prendra la relève de Mme Ghalem en anglais. Pour l'instant, le poste n'a pas été comblé.
- Au primaire, Madame Marianne a choisi de relever un nouveau défi dans une école de son quartier. En anglais et en espagnol, Mme Maldonado laisse vacant son poste, ayant choisi une autre école. Nous espérons que le poste en enseignement d'anglais et d'espagnol soit comblé par un enseignant formé dans les deux langues. La direction rassure le CÉ à l'effet que les nouveaux enseignants seront accompagnés en soutien, par des enseignantes d'expériences (mentorat).

VARIA (10 min)**21. Correspondance**

Aucune correspondance.

22. Mot de la fin et remerciements

Il est résolu de souligner l'effort et le dévouement des enseignants, du personnel professionnel et de soutien, de même que l'équipe de direction pour le travail accompli cette année.

23. Levée de la séance

La séance est levée à 22h.